

**LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS
LES LYCÉES ET COLLÈGES**
Extrait du chapitre 5 du Dossier
« La rentrée scolaire 1993 »
MEN-DITN - Bureau de Presse - 6 septembre 1993

I - DANS LES CONTENUS DES DISCIPLINES

L'informatique et, plus largement les nouvelles technologies de la communication et de l'information, font de plus en plus partie du champ même des connaissances et des techniques de toutes les disciplines. Les programmes revus prennent progressivement en compte explicitement la dimension de la place des nouvelles technologies tant pour les modifications des contenus et des méthodes qu'elle engendre que pour les aspects sociaux et économiques (Cf. BOEN hors série du 24 septembre 1992).

Par ailleurs, un certain nombre de savoirs et savoir-faire sont communs à tous les champs disciplinaires ; cet aspect transdisciplinaire des concepts développés par les nouvelles technologies de la communication et de l'information est pris en compte dans l'enseignement secondaire : enseignement de l'informatique en collège dans le cadre du cours de technologie, aspects méthodologiques et pluridisciplinaires (techniques de recherche documentaire, de simulations,...) dans les enseignements modulaires au lycée, mise en place d'ateliers de pratique des technologies de l'information et de la communication (A.P.T.I.C.).

II - EN TANT QU'OUTIL PÉDAGOGIQUE

Comme dans l'ensemble des secteurs professionnels, le système éducatif se doit d'intégrer les potentiels que lui offrent ces technologies dans la vie de l'établissement scolaire : outils de communication, d'organisation, de production...

Il n'est plus à rappeler les multiples usages qui, après avoir été expérimentés par des enseignants et leurs élèves, ont trouvé aujourd'hui leur place dans les activités d'enseignement et d'apprentissage : expérimentation assistée par ordinateur au laboratoire en sciences expérimentales, imagiciels en mathématiques, nouveaux outils pour la recherche et le traitement de documents (bases de données multimédia, hypertextes, ...) en histoire-géographie, en documentation, ..., didacticiels pour l'aide et le soutien au travail des élèves, ...

En ce qui concerne les perspectives d'évolution de ces outils, le ministère considère que deux tendances fortes se dessinent :

- la mise en réseau des ordinateurs de l'établissement qui permet de mieux communiquer, de partager des périphériques et des ressources coûteuses (imprimantes laser, CD-ROM, ...), de tirer parti des investissements en formation déjà réalisés et de diminuer les investissements en logiciels pour les établissements
- une ouverture vers ce qu'il est convenu d'appeler le « multimédia » (intégration dans les logiciels de son et d'images numériques). Cette ouverture devrait permettre l'émergence de produits pédagogiques mieux adaptés aux diverses situations d'enseignement.

...